



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopératives

Question écrite n° 24516

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré expose à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales que la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole souhaiterait que, dans le cadre des évolutions des aides européennes dédiées au développement rural, la possibilité soit offerte, pour des groupes d'agriculteurs en CUMA, de s'engager sur des objectifs de développement durable à travers des contrats collectifs passés avec les pouvoirs publics. Il lui demande quelle suite il entend réserver à cette requête qui obéit à la nécessité de favoriser autant que faire se peut les démarches collectives.

Texte de la réponse

Afin de répondre au souhait de la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel en commun (FNCUMA) de permettre à des groupes d'agriculteurs en CUMA de s'engager sur des objectifs de développement durable à travers des contrats collectifs passés avec les pouvoirs publics, une modification du Plan de développement rural national (PDRN) a été soumise à la Commission européenne et approuvée par cette dernière, au titre de la mesure n° « services essentiels pour l'économie et la population rurale » du règlement de développement rural. Un projet d'arrêté concernant la mise en oeuvre de cette aide spécifique aux CUMA est actuellement soumis au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Cette action vise à encourager la mise en oeuvre de pratiques innovantes afin d'adapter l'agriculture au développement durable et de conforter une agriculture multifonctionnelle. Elle vient compléter les dispositifs dont bénéficiaient déjà les CUMA dans certaines régions de la zone d'objectif 2 par le biais de documents uniques de programmation (DOCUP). Toutefois, une règle d'exclusion entre PDRN et DOCUP a été mise en place pour qu'un même bénéficiaire ne puisse pas être éligible aux deux programmations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24516

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6862

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2257